

ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DES AIRES DE STATIONNEMENT A REHABILITER



1- Photographie aérienne prise le 20 février 2020 depuis le Cap Camarat



2- Photographie aérienne prise le 22 mai 2019 – vue des aires de stationnement « Bonne Terrasse » et « Gros Vallat »

[COMMUNE DE RAMATUELLE - SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA PLAGE DE PAMPELONNE- DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION EVENTUELLE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALEARTICLE R. 122-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT]

Février 2020



3- Photographie aérienne prise le 22 mai 2019 – vue de l'aire de stationnement « *Patch* »



4- Photographie aérienne prise le 22 mai 2019 – vue de l'aire de stationnement « *Tamaris* »



5- Photographie aérienne prise le 22 mai 2019 – vue de l'aire de stationnement « Tahiti »

[COMMUNE DE RAMATUELLE - SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA PLAGES DE PAMPELONNE- DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION EVENTUELLE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALEARTICLE R. 122-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT]

Février 2020



Localisation des 5 prises de vues